

1233. Les droits de douane sont perçus par le département des douanes, et le montant des droits perçus sur les divers articles importés sujets aux droits sont donnés dans le chapitre du "Commerce." Les droits de l'accise sont perçus par le département du revenu de l'intérieur et l'on a vu par le tableau ci-dessus qu'il y a eu une augmentation dans le revenu perçu d'une somme de \$393,057. Cette augmentation s'étant fait sentir pour tous les articles entrés dans ce tableau, excepté pour la liqueur de malt. Les spiritueux et le tabac ont pour leurs parts contribué 78·7 pour 100 dans le total des recettes de l'accise. Ce pourcentage est le plus élevé depuis la Confédération. Le montant moyen prélevé pour les trois années, 1890-91-92, a été \$7,471,912 et pour les treize années, 1880-1892, \$6,242,341. Les chiffres de 1893 indiquent une augmentation d'au delà de 7·5 pour 100 sur la période 1890-92 et de 33 pour 100 sur celle de 1880-92.

1234. Les hommes d'Etat anglais basent la prospérité du pays sur la consommation du thé, il est douteux que nous puissions nous servir de la même base au Canada, vu qu'on fait un usage considérable de café. Le tableau suivant, montre la consommation du thé et du sucre en Canada :—

CONSOMMATION DU THÉ ET DU SUCRE, PAR TÊTE AU CANADA,  
1867-1893.

ANNÉE.	Consommation par tête.	
	Thé.	Sucre.
	Lbs.	Lbs.
1868.....	2·80	19·77
1869.....	2·49	19·93
1870.....	3·17	24·04
1871.....	3·22	24·22
1872.....	2·56	21·30
Moyenne.....	2·85	21·85
1873.....	6·62	25·64
1874.....	2·77	29·00
1875.....	2·77	27·14
1876.....	3·68	28·85
1877.....	3·35	24·38
Moyenne.....	3·84	27·00